SAMEDI 16, DIMANCHE 17 ET LUNDI 18 JUILLET 2011
N° 160 ➥ 144E ANNÉE ➥ CHF 2.50
WWW.LECOURRIER.CH

JA 1211 GENÈVE 8
Prière de réexpédier sans annoncer la nouvelle adresse

LE COURRIER
L'ESSENTIEL, AUTREMENT.

LAUSANNE

Le **squat agricole** prend racine

Le terrain squatté des Prés-de-Vidy. AURÉLIE SCHOPFER

4 La persévérance du collectif qui cultive aux Prés-de-Vidy le terrain en friche du futur stade lausannois a payé. La municipalité lui propose un contrat de prêt à usage.

leMag

rendez-vous culturel du Courrier

Pyongyang. DR

CHIMÈRES DES GRANDEURS **17**
FOLIE (III) • DES PYRAMIDES AUX JEUX OLYMPIQUES, LE GIGANTISME ARCHITECTURAL TRADUIT LES AMBITIONS DU POUVOIR.

CINÉMA • DANS «LE MOINE», DE DOMINIK MOLL, VINCENT CASSEL INCARNE UN FRÈRE CAPUCIN EXALTÉ. **19**

MUSIQUE • LE GROUPE FOLK MORIARTY SE PRODUIT SAMEDI PROCHAIN AU PALÉO. ENTRETIEN. **19**

éditorial

CLAUDE GRIMM

QUI VEUT NOYER SON CHIEN L'ACCUSE DE LA RAGE

2•3

L'association RUN, émanation du RUN, stratégie de développement du canton de Neuchâtel qui s'est affirmée jusqu'à la fin de la législature 2005-2009 comme une ambition forte de modernisation du canton, est au plus mal. Suppression de moyens financiers et des compétences de politique régionale, imposition de procédures kafkaïennes, autant de tentatives de démantèlement.

La stratégie RUN, dont l'ambition était de rassembler autour d'un projet commun toutes les forces internes afin de mieux positionner le canton face à l'extérieur, a laissé la place à une approche utilitariste et financière, où les gestionnaires ont remplacé les visionnaires. Pour cause de redressement des finances cantonales, de réforme de l'Etat et de désenchevêtrement des tâches, dont le gouvernement actuel a fait ses priorités, on ne parle désormais plus que d'économies, de rationalisation, de restructuration, de management et de gestion. Des mots qui ne font rêver personne, probablement pas même ceux qui les prononcent.

Dans sa frénésie réformatrice, le Conseil d'Etat ne veut pas d'obstacles sur son chemin. Il veut pouvoir décider. Imposer. Du haut vers le bas. Les réactions ne se sont pas fait attendre: critiques tous azimuts, confrontation ouverte, réformes contestées, repli communal, résurgence des égoïsmes et des antagonismes.

Ce que le Conseil d'Etat oublie, et en cela sa décision de sortir de l'association RUN à la fin de l'année est symptomatique, c'est que dans un canton miné par les rivalités Haut-Bas et canton-communes, et dont les moyens financiers sont faibles, il est nécessaire d'intégrer ces différentes composantes dans un processus commun de construction du canton basé sur la négociation et le consensus. Bref, transformer les contradictions internes – les deux faces d'une même pièce – en opportunités, plutôt que tenter en vain de les gommer.

C'était là toute l'originalité et la force de la stratégie RUN. Partant d'un constat des problèmes endémiques du canton, elle a permis d'apporter des solutions novatrices en matière de disparités régionales et d'aménagement du territoire d'abord, d'économie, de réforme institutionnelle et de participation de l'ensemble des acteurs ensuite.

Sa grande valeur était d'avoir réussi à lier politique d'agglomération et politique régionale, complémentaires. Dans un canton à caractère fortement urbain, une telle démarche prenait tout son sens. Ensuite de quoi l'association RUN a mis autour de la table le canton et les communes regroupées en agglomérations ou en régions afin de dialoguer d'égal à égal et réaliser des projets en commun. Et ça marchait!

Aujourd'hui, la cécité du gouvernement face à un processus qui, loin de multiplier les structures et de créer un niveau institutionnel supplémentaire en concurrence avec l'administration, est créateur de cohérence et de consensus, désole. Pourquoi invoquer des raisons financières et de bonne gouvernance lorsqu'il saute aux yeux qu'il s'agit de questions de pouvoir? Mais imposé par le haut, celui-ci finit toujours par être contesté.

SUISSE
Transmettre les données d'UBS était légal
8

SOLIDARITÉ
La fin des «barrios» de Caracas?
11

PARTENARIAT
THÉÂTRE D'ÉTÉ • PARC LA GRANGE
l'Orangerie
Liliom de Ferenc Molnár
Création de la **Compagnie générale de théâtre**
Du dimanche **10** au mardi **19** juillet
Dim 10 et ven 15 à **19h**. lun 11, mar 12, jeu 14, sam 16, dim 17, lun 18 et mar 19 à **21h**. Relâche: mer 13 juillet
Le Grand retour de Boris S.
de Serge Kribus
Création de la **Compagnie Marin**
Du mardi **12** au mercredi **20** juillet à 18h
Mer 13 et mer 20 à **19h**. Relâche: ven 15 juillet
Info **022 700 93 63** • www.**lorangerie.biz**

rédactions Genève 022 809 55 66 Bureau Vaud 021 683 08 85 Bureau Neuchâtel 032 724 60 50 **abonnements** 022 809 55 55 **publicité** 022 809 52 32 **courriels** abo@lecourrier.ch redaction@lecourrier.ch lecteurs@lecourrier.ch pub@lecourrier.ch mortuaires@lecourrier.ch
Le quotidien *Le Courrier* est édité à Genève par la Nouvelle association du Courrier (NAC), association sans but lucratif • Direction, administration et rédaction à Genève: 3, rue de la Truite, case postale 238, 1211 Genève 8 • Rédaction vaudoise: 1, place Grand-Saint-Jean, case postale 6772, 1002 Lausanne • Neuchâtel: 3, av. de la Gare, 2000 Neuchâtel • Tarifs abonnements: normal pour un an (285 éditions): CHF 373.– (promotionnel de première année: CHF 299.–); AVS/AI/chômage/moins de 26 ans: CHF 285.–; étudiantEs/apprentiEs: CHF 195.–; abonnement de soutien: CHF 493.–; essai de 2 mois: CHF 30.–. Dons: CCP 12-1254-9

LE COURRIER
SAMEDI 16 JUILLET 2011

Le RUN survivra-t-il à la crise en

AMÉNAGEMENT • ***Le retrait du Conseil d'Etat de l'association RUN à fin 2011 ravive le conflit, déjà explosif, entre l'Etat et les communes. Quel avenir à terme pour cette stratégie de développement du canton?***

CLAUDE GRIMM

Depuis que le Conseil d'Etat neuchâtelois a annoncé à mi-juin qu'il se retirerait de l'association RUN (Réseau urbain neuchâtelois) à la fin de l'année, c'est la crise entre l'Etat et les communes. Le canton et le comité directeur du RUN ont désormais l'été pour définir leurs positions et préparer les négociations qui se dérouleront le 12 août. En jeu: rien moins que l'avenir du RUN et le rôle qu'il sera amené à jouer – ou pas – dans la construction du canton. L'Etat reprendra-t-il la main sur les communes ou celles-ci parviendront-elles à conserver cet espace où, pour la première fois, elles dialoguaient d'égal à égal avec les autorités cantonales?

La Chaux-de-Fonds. Avec le transfert de compétences au Service cantonal de l'économie, la vision commune de développement entre ville et campagne, qui faisait toute l'originalité et la force de la stratégie RUN, a disparu.
VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS, A. HENCHOZ

Sentiment d'être lâchées

La décision du Conseil d'Etat de sortir du RUN a fait l'effet d'une petite bombe, contraignant l'association à convoquer le 29 juin une assemblée générale extraordinaire pour débattre de son avenir. Les communes ont le sentiment d'être lâchées, et pour cause. Alors qu'elles avaient accepté il y a quelques années la proposition du canton de se regrouper en région ou en agglomération et de se mettre autour d'une table pour développer des projets en commun, c'est aujourd'hui ce même Conseil d'Etat qui décide unilatéralement de sortir de la structure qu'il a créée.

C'est ainsi que, dans une démarche peut-être un peu provocatrice, la commune des Brenets a mis à l'ordre du jour une proposition de dissolution de l'association, refusée par 28 voix contre 5 et une abstention. «Les communes, qui n'avaient jusqu'ici jamais exprimé qu'elles se sentaient partie prenante, ont ainsi pu dire combien l'expérience avait été positive», relève Laurent Kurth, conseiller communal à La Chaux-de-Fonds et membre du comité directeur du RUN.

Dans le contexte financier cantonal difficile, Daniel Grassi Pirrone, directeur ad intérim depuis bientôt un an, ne se fait guère d'illusion: «L'Etat veut supprimer les subventions versées aux structures hors de son contrôle et les remplacer par des contrats pour avoir un contrôle financier plus serré», note-t-il. Pas sûr donc qu'il sera possible de combler le manque à gagner de 750 000 francs pour 2011, soit le montant que la Confédération verse au RUN pour la politique régionale (325 000 francs), sous réserve d'une participation cantonale (425 000 francs). Auquel cas, des emplois parmi les treize que compte le Bureau des agglomérations et des régions (BAR), la structure opérationnelle du RUN, pourraient être menacés.

Négocier, la seule issue

Laurent Kurth ne cache pas son incompréhension face à un gouvernement qui analyse le RUN «en termes de coûts sans voir ce qu'il rapporte.» Mais il sait que la seule issue est de négocier. Le gouvernement, qui avait d'abord annoncé qu'il se retirerait du RUN, cesserait son financement et piloterait directement le projet d'agglomération dès juin 2012, a finalement nuancé sa position en ne maintenant que la première mesure. Il semble en outre prendre la question au sérieux puisque trois conseillers d'Etat – Claude Nicati, Jean Studer et Thierry Grandjean – seront présents à la table des négociations.

«Le Conseil d'Etat montre une certaine ouverture en étant disposé à reconnaître un rôle au RUN dans la construction du canton, temporise Laurent Kurth. Ce que je souhaite absolument, c'est sauver ce lieu de rencontre entre les autorités et ce joyau qu'est l'équipe technique et scientifique du BAR sur laquelle s'appuie l'association.» Pour ce faire, il veut obtenir des contrats de prestation en lieu et place des mandats proposés par Claude Nicati, chef de l'Aménagement du territoire, dans le but de maintenir une relation de partenariat entre l'Etat et les communes. «Le lieu de débat et de concertation ne serait plus dans le RUN mais entre le RUN et l'Etat. Néanmoins il serait maintenu», précise-t-il encore. Autre enjeu de la négociation: que le RUN obtienne, après le dépôt à fin juin 2012 du projet d'agglomération de 2e génération, la mise en œuvre des mesures de 2e génération et la préparation du projet d'agglomération de 3e génération.

Les finances avant le RUN

Mais finalement, comment en est-on arrivé à cette situation de crise? L'arrivée en avril 2009 de quatre nouveaux conseillers d'Etat sur cinq marque un tournant. La nouvelle législature se désintéresse du RUN, le programme de législature 2009-2012 n'y fait même plus allusion, alors qu'il était au cœur des programmes de 2002 à 2009. Obnubilée par le redressement des finances et la réforme de l'Etat, la nouvelle équipe entreprend de réviser, sous prétexte de simplifier les structures étatiques, la logique de partenariat mise en place avec les communes. «Avec le changement de législature, on est reparti de zéro et les forces contraires ont pu reprendre du terrain. Notamment les chefs de service de l'administration cantonale voyaient que les axes de construction du canton ne se faisaient pas dans le dialogue entre l'administration et le politique mais entre les politiques cantonaux et communaux, et qu'on leur demandait de se mettre au service de ce mouvement-là», constate Laurent Kurth.

Outre l'apparition de résistances, l'absence de base institutionnelle du RUN – une association sans réel ancrage dans une loi – et le manque de soutien de l'Etat ont fini par saper le processus. «Le gouvernement n'a pas intégré toute la logique de participation des communes, matérialisée par le RUN en tant que lieu de rencontre où des gens partageaient un projet et une vision de l'avenir. Avec sa logique de bonne gouvernance, il ne s'est pas rendu compte qu'il cassait une relation de qualité. Pour moi c'est le plus grand gâchis», déplore encore le Chaux-de-Fonnier.

Exit la politique régionale

En juin 2010, avec effet en janvier 2012, le Conseil d'Etat décidait de retirer les compétences de préparation et d'analyse des projets de politique régionale au BAR et celles d'appréciation politique au comité directeur, pour les transférer au Service cantonal de l'économie. Conséquence: la disparition du lien entre politique d'agglomération et politique régionale, et donc d'une vision commune de développement entre ville et campagne qui faisait toute l'originalité et la force de la stratégie RUN, que l'ancien conseiller d'Etat Bernard Soguel illustrait ainsi: «Sans la Toscane, Florence n'aurait jamais existé.»

L'idée était que les régions montent des projets et les soumettent à l'appréciation du RUN dans son ensemble, transcendant ainsi les rivalités cantonales et permettant aux projets d'être portés collectivement. Mais cette compétence est rapidement remise en question par l'Etat, qui estime que les groupements de communes ne peuvent décider seules au sujet de subventions les concernant. «Il y avait pourtant deux niveaux décisionnels, les régions et le RUN, mais l'Etat n'a rien voulu entendre», regrette Laurent Kurth.

Il a donc été décidé qu'après un préavis du RUN les projets repasseraient dans les services de l'Etat avant de parvenir au Conseil d'Etat. «L'addition de ces couches décisionnelles est une telle gabegie que la reprise de l'évaluation par l'Etat constitue finalement une simplification de l'usine à gaz qui nous a été imposée», conclut-il. Quant aux compétences de management territorial (élaboration et accompagnement des projets), en collaboration avec les communes, elles feront justement partie des négociations entre le RUN et le Conseil d'Etat.

Là-dessus sont venues se greffer les démissions quasi simultanées, en juin 2010, du directeur du BAR Bernard Woeffray, concepteur de la stratégie visionnaire du RUN (qui a bénéficié de fonds de la Confédération en tant que projet pilote de la politique d'agglomération et de la Nouvelle Politique régionale), et de son adjointe Raphaëlle Probst Outzinout. Des démissions qui auraient pu – ou dû? – alerter les milieux politiques. Force est de constater qu'une année après, malgré quelques interventions parlementaires vite écartées, les réactions politiques et médiatiques qu'on aurait pu attendre ne se sont pas manifestées et que la situation n'a fait qu'empirer.

Un canton sans vision?

Lors de son récent congrès en juin, le Parti socialiste s'est interrogé sur l'avenir du RUN: Neuchâtel est-il un «canton sans vision?» Selon lui, le RUN a été volontairement affaibli et il dénonce un «démantèlement» aux lourdes conséquences: «Confrontation exacerbée, réformes controversées, contestées, invalidées, conduite de l'Etat reniée, repli de proximité loué et, ce qui va avec, doutes et contestation du RUN, mise en accusation du Transrun, promotion du deuxième tube routier sous La Vue-des-Alpes...» La seule vision du canton serait-elle celle de l'argent? ❙

REPÈRES

Le RUN en bref

> C'est quoi? La stratégie de développement du canton.

> Pourquoi? Regrouper les forces à l'intérieur (régions et agglomérations) et renforcer son rayonnement à l'extérieur.

> 2001: Lancement de la politique des agglomérations de la Confédération.

> Début 2005: Approbation de la conception directrice de l'aménagement du territoire, y compris la stratégie RUN, par le Grand Conseil.

> Fin 2006: Création de l'association RUN.

> Décembre 2007: Dépôt du projet d'agglomération RUN à la Confédération.

> Fin 2007: Le Grand Conseil prend acte du rapport «Un canton, une vision».

> Fin 2008: Décision de subventionnement du projet d'agglomération à 35% par le fonds d'infrastructure de la Confédération.

> Fin 2009: Remise des avant-projets du projet d'agglomération RUN pour les mesures du paquet A (2011-2014).

> Juin 2011: Décision du Conseil d'Etat de se retirer de l'association RUN à fin 2011.

> Juin 2012: Remise du projet d'agglomération de 2e génération.

ntre l'Etat et les communes?

Claude Nicati, conseiller d'Etat PLR: «La politique régionale et des agglomérations ne m'intéresse pas pour elle-même, mais pour ce qu'elle permet de réaliser, comme faire de La Chaux-de-Fonds, du Locle et de Neuchâtel une vraie agglomération.» KEYSTONE

Bernard Soguel, ancien conseiller d'Etat socialiste: «La décision du Conseil d'Etat de se retirer du RUN pourrait remettre en question le soutien de la Confédération au Transrun.»

KEYSTONE

«Etre dedans ou dehors n'y changera rien»

Claude Nicati, conseiller d'Etat en charge de l'Aménagement du territoire, s'explique sur sa décision de sortir de l'association RUN.

Votre décision de sortir du RUN fâche les communes. Comprenez-vous leur colère?

Claude Nicati: Il y a toujours eu des relations directes entre l'Etat et les communes et entre les communes elles-mêmes, d'abord fédérées dans l'Association des communes neuchâteloises (ACN). Le RUN recouvre la zone de compétence de l'ACN, mais n'a pas les mêmes missions. Le RUN a servi à mettre les communes ensemble pour qu'elles se parlent et ça fonctionne plutôt bien… puisqu'elles sont toutes réunies contre l'Etat. Le Conseil d'Etat ne souhaite pas sa mort puisqu'il propose de travailler, comme aujourd'hui, sous forme de contrats de mandats. On restera partenaires car les contrats que l'on a signés nous lient. Raison pour laquelle il n'était donc pas nécessaire de rester membre. On ne peut pas, pour une question de bonne gouvernance, être à la fois dedans et dehors.

Cette décision ne risque-t-elle pas d'exacerber les tensions entre l'Etat et les communes?

Nous sommes dans une phase de désenchevêtrement des tâches de l'Etat; et le RUN nous semble être l'archétype de l'enchevêtrement. Tant et aussi longtemps que le canton n'est pas réorganisé, il n'est pas sûr que l'on parvienne à parler d'une même voix. Le Conseil d'Etat veut simplifier les structures étatiques, chères et compliquées. Le coût moyen, toutes prestations confondues, d'un citoyen fribourgeois et d'un citoyen neuchâtelois est respectivement de 5000 et de 9000 francs. Si on arrive à 5000 francs, le Transrun est payé rubis sur l'ongle.

Ne craignez-vous pas en réaction une attitude de repli des communes?

Le canton ne souhaite aucune attitude de repli, mais construire ensemble. Les structures actuelles ne sont pas la forme idoine, mais cela fait partie de l'autonomie des communes. Le Conseil d'Etat souhaite faire avancer ce canton et pour cela il fait des propositions: le projet d'agglomération, les réformes de la fiscalité, de l'école, etc.

Certains services de l'Etat se verraient dépossédés par le RUN qu'ils considèrent comme un niveau institutionnel supplémentaire.

Le problème ne se situe pas là. Prenons les transports, où la proposition a été faite – que j'ai rejetée – d'abandonner ce domaine au RUN ou aux conférences des transports. Je peux entendre cela mais pas que l'Etat finance… La problématique des transports se situe au niveau cantonal et fédéral. La commune de Neuchâtel n'ayant qu'une partie des compétences, il n'est donc pas possible de lui déléguer les transports. Ce n'est donc pas une question de susceptibilité des chefs de service.

La politique régionale (LPR) a été retirée du RUN il y a un an, pour janvier 2012. La colère des communes ne vient-elle pas de là?

Je peux entendre que cette décision prise par Frédéric Hainard en ait choqué certains. Mais on ne peut pas tout faire plusieurs fois, cela coûte en temps, en argent et en incompréhension car une décision prise par l'un peut être cassée par l'autre. Les dossiers LPR sont élaborés par des privés, transmis au bureau technique du RUN, puis au comité directeur du RUN qui donne un préavis, et enfin au Service de l'économie. Ces multiples passages freinent les projets. On ne met pas les gens les uns contre les autres, on veut que chacun fasse son job.

Vous proposez de collaborer avec le RUN sous forme de mandats. Cela ne posera-t-il pas un problème de ressources et ne menacera-t-il pas des emplois? A sa création, le RUN avait dû intégrer les anciens secrétariats des régions LIM.

Pas forcément. Le canton n'a pas le mandat institutionnel de garantir la pérennité du RUN. Il s'agit d'une association de droit privé. Le but n'est pas maintenir des emplois, mais de faire avancer des projets importants pour le canton. Qu'on ne me dise pas qu'une association ne peut pas fonctionner avec des mandats, sinon on peut fermer tous les cabinets de médecins et d'avocats du canton. Quant aux secrétariats, ils sont compris dans le prix du mandat. Je ne veux pas entendre cet argument. Les communes paient 2 francs 50 par habitant pour faire tourner le RUN alors que l'ACN ne reçoit que 30 centimes. Pour les conférences thématiques nationales, le canton paie 0,02 centime par habitant. Je pense que l'on peut rationaliser la structure du RUN. On demande des efforts extraordinaires à l'administration cantonale dans le cadre du redressement des finances. Pour le budget 2011- 2012, la variation est de 0%. Thierry Grosjean a dû faire des économies de plusieurs millions dans son département [de l'économie], en particulier dans le domaine de la LPR. La problématique financière fait partie de la discussion.

Avez-vous des propositions pour répondre aux critiques des communes?

Le Conseil d'Etat souhaite mettre sur pied des conférences thématiques sur le modèle de la Confédération. L'idée est qu'avant d'être discutés au plan politique les grands projets soient évoqués entre des spécialistes des cantons, des conseillers communaux professionnels de communes fusionnées et le Conseil d'Etat. On créerait ainsi un véritable partenariat. Car si les communes ne veulent pas perdre leurs compétences, le canton veut pouvoir accomplir ses missions.

Qu'adviendra-t-il de la politique d'agglomération et de la politique régionale?

Je ne n'en sais rien, cela dépendra de la négociation avec le comité directeur du RUN. Je pars du principe que les négociations se passeront bien.

Neuchâtel était un canton pilote en matière de politique régionale et des agglomérations. On a l'impression que le Conseil d'Etat, obsédé par les questions financières, n'a plus de vision d'avenir…

On a été dépassé par d'autres cantons. Fribourg fait fort, Zurich aussi. On ne peut donc pas simplement se dire qu'on est les meilleurs parce qu'on a fondé le RUN. La politique régionale et des agglomérations ne m'intéresse pas pour elle-même, mais pour ce qu'elle permet de réaliser, comme faire de La Chaux-de-Fonds, du Locle et de Neuchâtel une vraie agglomération avec un seul tribunal, une bibliothèque, etc.

PROPOS RECUEILLIS PAR CGM

«On réforme à tout va, sans cohérence»

Ancien conseiller d'Etat socialiste chargé de l'Economie de 2002 à 2009, Bernard Soguel a porté ce projet de société visionnaire. «Redevenu libre», il s'exprime sur la décision du Conseil d'Etat de se retirer de l'association RUN.

Que pensez-vous du retrait du canton du RUN?

Bernard Soguel: J'avais moi-même dit, en tant que conseiller d'Etat, qu'à un moment donné les structures du RUN devraient être reprises par les régions et les agglomérations. Mais cela aurait dû se faire en douceur, en collaboration avec ces dernières, à travers des subventions ou des contrats de prestation, mais pas en leur annonçant un retrait du jour au lendemain. C'est dangereux car cela pourrait remettre en question le soutien de la Confédération au Transrun, celle-ci exigeant un consensus et un regroupement des acteurs.

Comment en est-on arrivé là?

Les blocages actuels sont liés à des bagarres de pouvoir entre les communes et l'Etat, au sein de l'administration et entre le RUN et les services de l'Etat qui se sentent dépossédés par ce niveau institutionnel intermédiaire. Le pouvoir et l'administration ont besoin de verticalité, ils détestent que l'on invente de nouvelles formes d'organisation. Cela s'explique aussi par le fait qu'il y a de plus en plus de juristes et de gestionnaires dans les structures politiques et étatiques, qui préfèrent les cadres rassurants aux visions novatrices, par trop déstabilisantes.

N'y a-t-il pas un malaise plus profond?

Il manque selon moi une vision pour ce canton. Aujourd'hui, on réforme à tout va, sans cohérence. Seule une fusion sur deux réussit. Ce n'est pas bon signe. Je pense que c'était une erreur de sortir il y a un an la politique régionale du RUN pour la réintégrer au Service de l'économie. Les fonctionnaires, même s'ils font du bon travail, n'ont pas la légitimité politique pour juger des projets. Ne pouvant plus intervenir dans la politique régionale, les communes ont un sentiment légitime d'avoir été maltraitées. C'est un retour en arrière de trente ans, avant les régions LIM *(loi fédérale sur l'aide en matière d'investissements dans les régions de montagne, ndlr)*.

Les communes craignaient d'abord de collaborer entre elles et avec l'Etat au sein du RUN, mais elles ont fini par se prendre au jeu.

Pour les communes du Haut qui collaboraient déjà dans le cadre des régions LIM, les collaborations n'ont pas posé de problème. Mais dans le Bas, où elles n'avaient pas d'expérience de travail en commun, il y a eu des résistances. Elles accusaient le Conseil d'Etat de vouloir les étatiser *(rires)*. Il n'a pas été simple de les convaincre que l'on souhaitait au contraire leur donner davantage de pouvoir pour autant qu'elles se regroupent. Elles ont fini par comprendre qu'elles avaient intérêt à se mettre autour d'une table pour discuter ensemble et tirer à la même corde. Cela a permis d'obtenir d'excellents résultats. Le projet de Métropole horlogère de La Chaux-de-Fonds a été accepté de manière consensuelle par tous les représentants des groupements de communes, qui ont pu donner leur avis au comité directeur du RUN, sans confrontation. Le RUN a d'ailleurs un double effet positif: il permet de transcender les rivalités intérieures et de faire entrer l'agglomération des trois villes parmi celles de plus de 100 000 habitants, ce qui modifie l'image du canton à l'extérieur.

N'aurait-il pas fallu institutionnaliser l'association RUN?

Lorsque nous avons constaté que les velléités de regroupement des communes se réalisaient de manière anarchique, nous avons décidé de réfléchir à de nouvelles formes d'organisation institutionnelle. Nous avons réalisé une étude avec quatre professeurs des universités de Neuchâtel et de Zurich ainsi que de l'EPFL, qui a abouti à deux variantes, non exclusives: d'un côté les fusions de communes, dans le but de créer des collectivités locales mieux à même de faire face aux défis; et de l'autre l'institutionnalisation du RUN. L'idée était, selon un processus de fédération volontaire du bas vers le haut, de formaliser l'expérience du RUN où communes, régions, agglomérations et canton œuvrent ensemble à la compétitivité du canton. Malheureusement, en 2009, la nouvelle législature a mis toutes ces propositions novatrices dans un tiroir.

PROPOS RECUEILLIS PAR CGM